

Chères et chers Membres et amis,

## 1° Nord et Sud Kivu, RdCongo

- Soutenu par Vivere depuis octobre 2015 le centre Tulizeni à Goma accueille, héberge, et soigne 89 enfants abandonnés ou non-accompagnés, assurant l'écolage pour ceux qui sont scolarisables. Un nouveau-né et deux autres tout-petits sans famille viennent d'être recueillis, tous trois en état de santé tellement faible qu'il a fallu aussitôt les hospitaliser. L'équivalent de CHF 900 a déjà été dépensé en frais médicaux alors que les soins doivent être poursuivis et que la subvention de Vivere pour cette année est déjà largement entamée. Nous remercions celles et ceux qui pourraient aider pour assumer les traitements encore nécessaires.

### *bébés Simon, Jean-Jacques et Nicole*



- **Exactions quotidiennes au Nord Kivu :** nous vous prions de voir en attaché le communiqué de l'un de nos correspondants sur place, l'association CIDDHOPE, concernant les seuls mois de novembre et décembre 2017. Chaque semaine qui passe Vivere reçoit une ou souvent plusieurs alertes similaires provenant de sources sûres dans les divers territoires composant les Kivus.
- **Plus de six millions de morts dans l'impunité dominante.**

C'est le résultat de la guerre qui ravage l'Est de la République démocratique du Congo depuis 20 ans. Qui en porte la responsabilité? Telle est la question à laquelle le réalisateur suisse Milo Rau a cherché à répondre, mettant en scène un tribunal fictif qui a le mérite de rompre avec la culture du silence. Voir ce documentaire sur un tribunal du peuple d'exception <http://www.the-congo-tribunal.com>



Les informations ci-dessus montrent l'évidence que des mouvements comme le nôtre doivent poursuivre leurs meilleurs efforts au secours des populations civiles si durement éprouvées. C'est pourquoi, depuis 2004, Vivere travaille sans discontinuer à l'Est du Congo dans l'assistance médico-sociale aux victimes d'exactions ainsi que dans la lutte contre l'impunité avec nos tribunaux itinérants.

## 2° Syrie

L'équipe syrienne de Vivere vous transmet la narration suivante :

*La guerre dans notre région de la Syrie, ne fait que générer drames et tragédies!...*

*Et, les plus grands drames, c'est de voir les pauvres bébés innocents qui payent la plus grande taxe...*

*C'est bien le cas de la petite Rkia...*

*Rkia, bébé de 1 an et demi, est le 2<sup>ème</sup> enfant d'une famille simple et pauvre.*

*Le papa, petit ouvrier, se trouve obligé de faire la garde sur une barricade, avec ses amis, pour défendre leur quartier...*

*Et voilà, un jour tôt le matin une voiture piégée qui passe et qui s'explode, avec des suicidaires, et le papa meurt, avec ses 3 amis...*

*Son épouse, étant enceinte, donne naissance à la petite Rkia...*

*Rkia, fruit de la douleur et de la tristesse, et de toutes les peines de sa maman, voit le jour avec un cancer et un malnutrition, sans papa, avec une pauvre maman veuve et responsable de soigner ses deux enfants, dans des situations très difficiles...*

*La petite Rkia est suivie pour son cancer...*

*Et pour sa malnutrition Vivere a été un grand appui pour lui assurer le lait...*

*Nos pauvres enfants innocents et démunis attendent, beaucoup, des grands et de généreux cœurs, pour vivre, dans la dignité...*



source FIDH

## 3° Pakistan

Ensemble avec ses parents, son frère aîné et sa jeune sœur, Ahmed T. (*nom d'emprunt*), quatorze ans, est arrêté par la police, toute la famille étant accusée du viol d'une fillette mais niant être impliquée. Durant la garde à vue à Saidpur, le 29 novembre dernier Ahmed est tué de 4 balles dans la poitrine par un policier chargé de sa surveillance. Son frère, Tufiq T. (*nom d'emprunt*), également mineur en âge, encourt la peine de mort. Vivere apporte main-forte à un courageux avocat local pour à la fois assurer la défense de Tufiq et exiger que la vérité sur le meurtre de Ahmed soit démontrée afin que le ou les responsables parmi les forces de l'ordre soient traduits en justice.

Cet engagement est en extension de notre combat pour l'abolition de la peine capitale et de l'emprisonnement d'enfants, tant au Pakistan que dans d'autres pays concernés. Bien que les coûts de l'action légale soient relativement modiques dans le Sous-continent comparés à ceux pratiqués en Europe, nous peinons beaucoup à réunir les fonds nécessaires pour défendre la vie de ces jeunes. L'ensemble d'une procédure pour un cas, première instance puis cour d'appel, peut coûter de CHF 600 à 2'000 environ ( € 510 à 1'700 ) selon la complexité du dossier. Nous nous permettons d'en appeler à la solidarité de celles et ceux qui liront cette note.

#### 4° Esclavage ‘moderne’

La rédaction du magazine SEPT.INFO invite Vivere comme co-intervenant à la conférence sur ce thème, le 7 février 18h00 à Vevey, adresse ci-dessous. Bienvenue à celles et ceux qui le peuvent.



\*

En vous remerciant de votre attention, avec nos meilleures salutations,  
Le comité de Vivere

Vivere 7, av d'Yverdon C.H.1004 Lausanne [contact@vivere.ch](mailto:contact@vivere.ch) [www.vivere.ch](http://www.vivere.ch) CCP 17 – 709 738 – 6  
Prix des droits de l'homme de la République française, mention spéciale, 2007 membre de la  
FEDEVACO  
association à but non lucratif régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse, politiquement et confessionnellement  
indépendante  
reconnue d'utilité publique

Depuis sa création en 1999 Vivere est mû uniquement par des bénévoles. Sans coûteux dispositifs pour la recherche de fonds ou le marketing, sans salaires ni loyers à supporter, nos frais de fonctionnement sont à moins de 2%. Cette gestion spartiate du mouvement n'est possible que grâce à votre solidarité.



COMMUNIQUE  
DE PRE...017.pdf